

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **THALES ALENIA SPACE BELGIUM**  
Forme juridique : Société anonyme  
Adresse : Rue Chapelle Beaussart N° : 101 Boîte :  
Code postal : 6032 Commune : Mont-sur-Marchienne  
Pays : Belgique  
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi  
Adresse Internet :  
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en  approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du  au

l'exercice précédent des comptes annuels du  au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### QUEVRIN Alain

Rue du Fonds des Bacs 21  
4550 Villers-le-Temple  
BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-09

Fin de mandat : 2024-06-19

Administrateur

### TERRASSE Emmanuel

Place de Jamblinne de Meux 20  
1030 Schaerbeek  
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-04-01

Fin de mandat : 2024-01-21

Administrateur délégué

### MANZON Eric

Avenue Jean Mermoz 52  
F-06030 Le Cannet  
FRANCE

Début de mandat : 2023-04-01

Fin de mandat : 2026-06-17

Administrateur

### DESMAELE Pierre

Nieuwstraat 43  
3071 Erps-Kwerps  
BELGIQUE

Début de mandat : 2024-01-22

Fin de mandat : 2027-06-16

Administrateur délégué

### MINELLA Roberto

Via Musiné 13  
10094 Giaveno  
ITALIE

Début de mandat : 2024-04-01

Fin de mandat : 2027-06-16

Administrateur

### EY Reviseurs d'entreprises SRL (B00160)

0446334711  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

Début de mandat : 2023-06-29

Fin de mandat : 2026-06-17

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

MOREAU Marie-Laure (A01729)  
Réviseur d'entreprise  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>84.073.702</u></b>	<b><u>81.955.822</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>53.417.240</b>	<b>53.423.637</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>30.605.519</b>	<b>28.484.873</b>
Terrains et constructions		22	7.214.642	7.529.166
Installations, machines et outillage		23	9.443.425	8.632.907
Mobilier et matériel roulant		24	404.893	482.027
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	13.542.559	11.840.773
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>50.942</b>	<b>47.312</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	50.942	47.312
Actions et parts		284	19.355	19.355
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	31.587	27.957

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>162.701.074</b>	<b>139.617.817</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>112.198</b>	<b>118.400</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	112.198	118.400
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>75.373.841</b>	<b>56.270.860</b>
Stocks		30/36	43.218.141	34.070.932
Approvisionnements		30/31	35.606.628	26.414.069
En-cours de fabrication		32	6.575.059	6.220.517
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	1.036.454	1.436.346
Commandes en cours d'exécution		37	32.155.700	22.199.928
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>83.397.236</b>	<b>75.978.551</b>
Créances commerciales		40	67.973.116	59.990.716
Autres créances		41	15.424.120	15.987.835
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>3.789.721</b>	<b>7.055.563</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>28.078</b>	<b>194.443</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>246.774.775</b>	<b>221.573.639</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital		10/15	<b><u>38.797.936</u></b>	<b><u>51.835.053</u></b>
Capital souscrit		10/11	<b>24.000.000</b>	<b>24.000.000</b>
Capital non appelé		10	24.000.000	24.000.000
En dehors du capital		100	24.000.000	24.000.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>2.400.000</b>	<b>8.074.908</b>
Réserves indisponibles		130/1	2.400.000	8.074.908
Réserve légale		130	2.400.000	2.400.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		5.674.908
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-8.069.225</b>	
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>20.467.160</b>	<b>19.760.145</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>5.864.072</u></b>	<b><u>6.277.511</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>270.442</b>	<b>1.122.466</b>
Pensions et obligations similaires		160	79.303	140.303
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		47.259
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	191.139	934.904
<b>Impôts différés</b>		168	<b>5.593.630</b>	<b>5.155.045</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>202.112.768</u></b>	<b><u>163.461.074</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>195.087.478</b>	<b>157.914.456</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	111.758.675	76.063.294
Etablissements de crédit		430/8	111.758.675	76.063.294
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	14.279.046	15.257.972
Fournisseurs		440/4	14.279.046	15.257.972
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	52.820.374	50.886.360
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	15.803.556	15.419.756
Impôts		450/3	1.123.565	730.306
Rémunérations et charges sociales		454/9	14.679.991	14.689.450
Autres dettes		47/48	425.828	287.074
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>7.025.290</b>	<b>5.546.619</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>246.774.775</b>	<b>221.573.639</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>139.041.326</b>	<b>123.919.756</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	69.883.833	60.838.065
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	10.278.070	11.669.206
Production immobilisée		72	35.630.519	35.881.660
Autres produits d'exploitation	6.10	74	23.248.905	15.530.825
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>165.523.933</b>	<b>146.630.373</b>
Approvisionnements et marchandises		60	25.175.810	19.787.515
Achats		600/8	34.309.891	27.567.933
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-9.134.081	-7.780.417
Services et biens divers		61	45.452.243	36.244.864
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	57.456.342	53.453.928
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	36.740.010	34.863.165
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-96.489	530.289
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-852.024	-26.903
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.644.853	1.766.377
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	3.189	11.137
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>-26.482.607</b>	<b>-22.710.617</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>12.433.577</b>	<b>10.111.978</b>
Produits financiers récurrents		75	12.433.577	10.111.978
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	18.277	39
Autres produits financiers	6.11	752/9	12.415.300	10.111.939
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>3.920.794</b>	<b>1.975.907</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	3.920.794	1.975.907
Charges des dettes		650	3.273.984	1.130.839
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	646.810	845.068
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>-17.969.823</b>	<b>-14.574.546</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780	<b>3.325.571</b>	<b>2.633.133</b>
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>-900.120</b>	<b>-1.053.943</b>
Impôts		670/3	182.687	48.212
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	1.082.807	1.102.155
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>-13.744.133</b>	<b>-10.887.470</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>-13.744.133</b>	<b>-10.887.470</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>-13.744.133</b>	<b>-34.325.092</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-13.744.133	-10.887.470
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		-23.437.621
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2	<b>5.674.908</b>	<b>50.887.470</b>
sur l'apport	791		40.000.000
sur les réserves	792	5.674.908	10.887.470
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		<b>16.562.379</b>
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		16.562.379
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>-8.069.225</b>	
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Dont**

Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8002	8.224	
8003	8.224	
(+)/(-) 8004		
(20)		
200/2		
204		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>363.980.722</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	34.080.218	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>398.060.941</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8121P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>310.914.839</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	34.059.079	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>344.973.918</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81311	<b>53.087.023</b>	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	3.457.922
8022		
8032		
(+)/(-) 8042	241.685	
8052	3.699.607	
8122P	XXXXXXXXXX	3.100.169
8072	269.221	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	3.369.390	
211	330.217	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>28.986.317</b>
8161		
8171	749	
(+)/(-) 8181	862.881	
8191	<b>29.848.449</b>	
8251P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>21.457.151</b>
8271	1.177.405	
8281		
8291		
8301	749	
(+)/(-) 8311		
8321	<b>22.633.807</b>	
(22)	<b>7.214.642</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>82.442.857</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172	369.967	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	1.953.681	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>84.026.570</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>73.809.950</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	1.139.973	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	366.778	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>74.583.145</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>9.443.425</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>3.913.982</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173	227.586	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	8.975	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>3.695.370</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>3.431.955</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	86.108	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	227.586	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>3.290.477</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	<b>404.893</b>	

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	11.840.773

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 5.476.123

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186 -3.774.337

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8196 13.542.559

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(27) 13.542.559

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Montants non appelés au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

### AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8393P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>270.669</b>
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393	<b>270.669</b>	
8453P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>251.314</b>
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523	<b>251.314</b>	
8553P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)	<b><u>19.355</u></b>	
285/8P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b><u>27.957</u></b>
8583	3.630	
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	<b><u>31.587</u></b>	
8653		

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
  - d'un mois au plus
  - de plus d'un mois à un an au plus
  - de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

- Intérêts à recevoir Groupe

Exercice
53.709

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Catégorie A (SDVN)

Catégorie B (SDVN)

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	24.000.000
(100)	24.000.000	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	19.249.843	121.578
	4.750.157	30.001
8702	XXXXXXXXXX	151.579
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<b>THALES ALENIA SPACE</b> FR32782511455 BOULEVARD DU MIDI 100 F-06150 CANNES FRANCE	Action de type B	1		
<b>THALES ALENIA SPACE FRANCE</b> FR62414725101 AVENUE J.F. CHAMPOLLION 26 F-31100 TOULOUSE FRANCE	Actiosn de type B Actions de type A	30.000 121.578		19,8 80,2

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision risque surcharge Elia

Exercice
191.139

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année****Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir****Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	1.056.022
450	67.543
9076	
9077	14.679.991

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Avances reçues Région Wallonne

Produits à reporter (percentage of completion method for R&amp;D)

Intérêts à payer Groupe

Exercice
2.974.298
3.636.745
414.234

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Espace

Ventilation par marché géographique

Belgique

CEE

Export

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	69.883.833	60.838.065
	1.709.901	1.815.024
	66.788.786	55.056.234
	1.385.146	3.966.807
740		
9086	632	627
9087	605,9	613,4
9088	886.363	851.720
620	39.087.528	37.246.357
621	10.391.143	9.603.664
622	3.774.803	3.642.932
623	3.461.360	2.333.082
624	741.507	627.894

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-61.000	-31.544
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	5.734.475	3.300.741
Reprises	9111	5.825.197	2.815.032
Sur créances commerciales			
Actées	9112		44.580
Reprises	9113	5.766	
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	1.034.088	684.825
Utilisations et reprises	9116	1.886.112	711.728
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	673.586	591.453
Autres	641/8	971.267	1.174.924
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	61	36
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	42,5	23,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	83.910	48.356
Frais pour la société	617	3.112.887	1.821.123

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Agios bancaires

Frais de garanties bancaires

Divers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	11.245.577	
9126		
754	1.169.723	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	641.705	
655		
	9.267	24.017
		15.896
	4.162	10.377

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76		
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b>3.189</b>	<b>11.137</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>3.189</b>	<b>11.137</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	3.189	11.137
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Subsides RW immunisés
- Dépenses non admises
- Crédit d'impôts R&D
- Réduction prime à l'innovation

Codes	Exercice
9134	<b>72.679</b>
9135	5.136
9136	
9137	67.543
9138	<b>110.008</b>
9139	110.008
9140	
	107.691
	2.513.894
	1.082.807
	642.444

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives
- Latences passives
  - Ventilation des latences passives
  - Impôts différés

Codes	Exercice
9141	97.940.481
9142	97.940.481
9144	
	5.593.630

#### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

##### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

##### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	6.910.222	
9146	522.788	
9147	7.983.809	
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	



**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Garanties et cautionnements constitués par les banques pour couvrir les engagements de THALES ALENIA SPACE BELGIUM vis-à-vis de ses clients et autres tiers

Exercice
5.949.488

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Plan de pension à cotribution définie;  
Pas de déficit de financement des fonds de financement à la date de clôture.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice
----------

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

Exercice
----------

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

La société a reçu en date du 8 avril 2024 une lettre de confort de sa maison mère garantissant le soutien inconditionnel et irrévocable à la continuité de son exploitation courant jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de 2025.

Exercice
----------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	<b>39.923.500</b>	<b>36.290.842</b>
9301		
9311	39.923.500	36.290.842
9321		
9331		
9341		
9351	<b>154.016.178</b>	<b>119.212.465</b>
9361		
9371	154.016.178	119.212.465
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	3.273.984	1.130.839
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>68.878</b>
95061	
95062	
95063	4.120
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations  
Les comptes de Thales Alenia Space Belgium sont intégrés dans les comptes consolidés de Thales SA. Ces comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions CEE.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

THALES ALENIA SPACE FRANCE  
FR62414725101  
rue de la Baume 12  
75008 Paris  
FRANCE

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

THALES (FR 545 520 590 24)  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
rue de Villiers 45  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

THALES  
rue de Villiers 45  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE  
FRANCE

---

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION.

## ACTIF

## 1. Frais d'établissement.

Les frais d'établissement enregistrés sont entièrement pris en charge par l'exercice durant lequel ils surviennent.

## 2. Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement peuvent être portés à l'actif au prix de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur et dans ce cas font l'objet d'un amortissement sur une période ne pouvant excéder 3 ans.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire sur 3 ans.

Les coûts relatifs aux projets, dont les résultats ne sont pas jugés de nature à assurer l'avenir de l'entreprise sont portés directement au compte de résultats.

## 3. Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont exprimées en valeur d'apport, d'acquisition ou de construction, en ce compris tous les frais accessoires à l'exclusion de ceux toutefois qui n'accroissent pas la valeur du patrimoine.

Elles font l'objet d'amortissements tels que définis ci-après :

Nouvelles acquisitions :

- Bâtiments et constructions Linéaire Max. 20 ans
- Equipements de bâtiments Linéaire 10 ans
- Equipements de production Dégressif 7ans
- Equipements informatique Linéaire 4ans
- Appareils de mesure Dégressif 4ans
- Matériel et mobilier de bureau Linéaire 10 ans
- Véhicules Linéaire 5 ans

Nouvelles acquisitions à partir de l'exercice 2020 :

- Equipements de production Linéaire 10ans
- Equipements informatique Linéaire 5 ans
- Appareils de mesure Linéaire 8 ans

Matériel acquis d'ACEC-U.M. :

- Bâtiments et constructions Linéaire 10 ans

## 4. Immobilisations financières.

Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Elles font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins-value estimée permanente et durable.

## 5 &amp; 7. Créances à plus d'un an et créances à un an au plus.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont enregistrées à charge des résultats de l'exercice lorsque la situation du débiteur ou de son pays fait apparaître des risques de moins-value ou de dépréciation.

Les créances exprimées en devises étrangères sont converties au cours comptant moyen du jour de clôture de l'exercice social.

Dans l'éventualité d'un contrat de change à terme couvrant spécifiquement une créance, le cours de couverture sera utilisé. Les écarts de conversion tant positifs que négatifs sont actés en compte de résultats.

Les ventes sont comptabilisées sur base des règles IFRS (IFRS15). Les écarts par rapport à la facturation sont pris en compte soit en factures à établir si un complément est chargé, soit en avances clients si la valeur facturée doit être diminuée.

## 6. Stocks et commandes en cours.

A. Les matières premières, les matières consommables, les fournitures, les produits finis et les marchandises sont enregistrées à leur prix d'acquisition ou de revient déterminé par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Des réductions de valeur sont calculées systématiquement pour les articles dont le stock s'écoule avec lenteur, ou dont la valeur excède le prix du marché.

B. Les commandes et fabrications en cours d'exécution sont évaluées au prix de revient comprenant :

- les approvisionnements directs, achetés spécifiquement ou issus de stocks constitués par l'entreprise, exprimés en coûts réels, les frais indirects sont également pris en compte.
- les prestations directes d'études ou de réalisation exprimées en taux standards couvrant le coût des rémunérations et charges sociales augmenté des frais directs de fonctionnement des sections concernées.

Des réductions de valeur sont actées sur les produits et les commandes en cours d'exécution lorsque leur prix de revient, majoré du montant des coûts qui doivent encore être exposés, dépasse leur prix de vente net ou le prix prévu au contrat.

Des réductions de valeur complémentaires peuvent être actées afin de tenir compte de certains autres aléas. Ces réductions de valeur sont reprises en résultats si elles sont devenues excédentaires ou sans objet.

C. Les commandes et fabrications en cours sont créditées au moment des facturations fermes aux clients.

## 8. Placements de trésorerie.

Les placements de trésorerie constitués par des créances en compte à terme sont comptabilisés sur base des mêmes règles que celles applicables aux créances à un an au plus.

Les valeurs mobilières acquises au titre de placement de fonds sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus.

A chaque fin d'année, elles font l'objet d'une évaluation globale, basée sur la dernière cotation connue. Des réductions de valeur sont actées lorsque le montant de cette évaluation est inférieur au taux d'acquisition. Elles sont reprises ultérieurement dans le cas inverse, à concurrence, au maximum, des réductions de valeur constituées antérieurement.

## 9. Valeurs disponibles.

Les valeurs en compte courant sont comptabilisées conformément aux règles énoncées pour les créances à un an au plus.

Les encaisses constituées de devises étrangères sont converties au cours comptant moyen applicable à ces valeurs monétaires le jour de clôture de l'exercice social.

## 10. Comptes de régularisation.

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus, dont le recouvrement n'aura lieu qu'au cours d'un ou de plusieurs exercices suivants mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente à l'exercice en cause.

## PASSIF

## 6. Subsidés en capital.

Cette rubrique enregistre les subsidés en capital pour les montants obtenus des pouvoirs publics en considération d'Investissements en Immobilisations.

Ces subsidés font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation à la rubrique IV.C. "Autres produits financiers" au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du

solde lors de la réalisation ou de la mise hors service de ces immobilisations.

Les impôts différés sur subsides en capital sont comptabilisés dans la rubrique "Provisions pour risques et impôts différés" du passif.

7. Provisions pour risques et charges.

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques et charges prévisibles existant dans l'entreprise. Ces provisions sont constituées indépendamment du résultat de l'exercice. Celles comptabilisées au cours d'exercices antérieurs sont régulièrement revues. Elles sont complétées en cas d'insuffisance ou reprises en résultats si elles s'avèrent trop importantes ou si elles sont devenues sans objet.

8 & 9. Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus.

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées en évaluant la dette la plus probable.

Les dettes exprimées en devises étrangères sont converties au cours comptant moyen du jour de clôture de l'exercice social. Dans l'éventualité d'un contrat de change à terme couvrant spécifiquement une dette, le cours de couverture sera utilisé.

10. Comptes de régularisation.

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais dont le paiement est différé sont évaluées au montant relatif à l'exercice clos.

Les revenus perçus au cours de l'exercice et dont le produit revient en totalité ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués au montant à reporter.

**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE****PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES (Poste VII A, code 160 du passif du bilan)**

Le montant de 79.302,86 euros de pensions et obligations similaires représente le total des obligations de la société envers les membres du personnel dont la décision de quitter l'entreprise a été actée au 31 décembre 2014 ainsi que les autres coûts liés à la restructuration de personnel.

**AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (Poste I D, code 74 du compte de résultats et Annexe C15 XII B)**

Depuis 1998, les subventions pour les activités de recherche et développement financées par les organismes parastataux sont prises en résultat sur base de la facturation.

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Poste II F, code 635/7 du compte de résultats et Annexe C15 XII E)**

La commission des normes comptables recommande de traiter l'utilisation des provisions pour risques et charges exceptionnels par le biais des résultats exceptionnels, à moins que les charges effectivement supportées ne constituent des charges d'exploitation. Depuis 1998, les charges de restructuration comptabilisées en classe 62 (Exploitation) sont donc couvertes par l'utilisation en classe 63 (Exploitation) des provisions constituées via la classe 66 (Exceptionnel) à concurrence des dépenses 2023, soit une utilisation de la provision de 749.368,17 euros.

**ACTIVATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

L'activation de la Recherche et Développement en 2023 pour un montant de 34.080.218,45 euros (Poste II, Code 21 de l'actif du bilan et Annexe C6.2.1 code 8021 et Poste I C, code 72 du compte de résultats) avec un rythme d'amortissement sur 3 ans, soit une valeur de 34.059.078,63 euros (Poste II, code 21 de l'actif du bilan et Annexe C6.2.1 code 8071 et Poste II D, code 630 du compte de résultats) a permis un crédit d'impôt R&D pour 2023 de 1.082.806,74 euros (Poste X B, code 74 du compte de résultats). Suite à cette activation, les subsides obtenus des pouvoirs publics (annexe C6.10 Code 740) sont à 0, car imputés au bilan en subsides en capital (Poste VI, code 151 du passif du bilan) pour une valeur de 11.952.592,19 euros et en impôts différés (Poste VII B, code 168 du passif du bilan) pour 3.764.155,19 euros.

Ces valeurs sont prises en résultat au même rythme que l'amortissement de la R&D activée.

Les valeurs imputées sur l'exercice 2023 sont de 11.245.576,84 euros (Annexe C6.11) et de 3.325.570,67 euros (Poste IXbis A, code 780 du compte de résultats). Dont pour les exercices antérieurs, 9.295.675,79 euros (Annexe C6.11) et 2.711.500,51 euros (Poste IXbis A, code 780 du compte de résultats).

Un avis de la CNC du 20/09/2010 recommande de comptabiliser le crédit d'impôt R&D en produits d'exploitation. A partir de l'exercice 2010, le montant de l'exercice est repris en compte 74 en lieu et place d'une comptabilisation en compte 77 lors des exercices antérieurs.

**REDUCTIONS DE VALEURS STOCKS ET ENCOURS**

A partir de l'exercice 2010, suite à une décision du Conseil d'Administration dans une optique de convergence avec le groupe, la méthode de calcul des réductions de valeurs pour l'obsolescence et la faible rotation des stocks et encours a été modifiée.

De plus, en 2011, il a été décidé de traiter les provisions pour risques stocks sur projets de regroupement d'achats composants anciennement comptabilisés comme provisions contrats (code 440/4) comme des réductions de valeurs sur encours.

**JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ**

Malgré la perte reportée à fin 2023, la continuité de l'entreprise est assurée par la lettre de confort donnée par le groupe.

La continuité de l'exploitation, au sens de l'article 3:6, 6° du Code des sociétés et des associations, n'est donc plus mise en cause.

Le Conseil d'Administration confirme que les règles d'évaluation ont été appliquées dans la perspective d'une continuité de l'exploitation.

**EVENEMENT SUBSEQUENT**

La direction a annoncé le 16 mai 2024 une intention de licenciement collectif (procédure Renault) qui pourrait impacter 115 collaborateurs « on payroll ». L'intention indique que les départs se feraient sur 2024 & 2025 (grosse majorité).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

**RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES**

**I. INFORMATIONS GENERALES**

L'exercice 2023 de Thales Alenia Space Belgium (« TAS B ») a été fortement impacté par les perturbations de l'environnement économique mondial et en Belgique.

L'inflation est toujours élevée en Belgique en 2023, en comparaison à d'autres pays européens. Tous les postes de coûts ont été affectés, mais ce sont surtout les salaires qui ont connu des hausses considérables et l'énergie est revenue à niveau plus acceptable.

L'index salarial de la Commission Paritaire à laquelle adhère TAS B a augmenté de presque 6% (30 juin 2023 vs 30 juin 2022).

Les tensions sur le marché mondial des composants électroniques ont également eu des conséquences importantes. En matière de délai d'approvisionnement, avec un allongement constaté d'environ 6 mois en moyenne (certains composants ont maintenant des délais supérieurs à 18 mois). En matière de coûts d'achats, avec une hausse moyenne constatée de près de 10%, certains fournisseurs ayant même imposé des hausses de prix pour des commandes déjà passées et précédemment acceptées par le fournisseur.

L'entreprise n'a pu que très partiellement, dans le courant de l'année 2023, parvenir à des accords avec ses clients, en vue de répercuter sur ses prix de vente tout ou partie des hausses de coûts qui ont impacté les contrats en cours de réalisation. Des négociations sont toujours en cours pour obtenir des compensations partielles.

L'entreprise a aussi dû faire face à des difficultés d'approvisionnement, en particulier avec un fournisseur dont le principal site de production a été détruit par un incendie, et aussi avec un fournisseur qui a annoncé des difficultés pour la fabrication d'un composant essentiel pour un grand nombre de produits. Ces incidents, ainsi que des changements d'organisation interne, sont à l'origine de problèmes de planification des activités, ayant entraîné des retards importants sur les projets de développement et le programme de fabrication, ainsi des phases d'arrêts de production fréquentes pour certains ateliers.

Dans ce contexte difficile, les résultats enregistrés sont contrastés.

En 2023, après une année 2022 record, le niveau des commandes s'est fortement replié par rapport à l'année précédente, pour atteindre 69 M€ hors activités de R&D financées, soit une baisse de plus de 50% par rapport au niveau de 2022, marqué par une pause dans les commandes pour les nouveau satellite Space inspire. Le carnet de commandes de l'entreprise s'élève, à la fin de 2023, à près de 185 M€ (normes consolidées).

Le chiffre d'affaires s'est quant à lui fortement amélioré à 71 M€ hors activités de R&D financées en augmentation de 17% par rapport aux 61 M€ de 2022.

La marge sur projet subit de plein fouet les impacts de l'inflation, de l'augmentation des composants & des retards de livraison. Une perte de près de 14 M€ est encore enregistrée pour l'année 2023, montrant des difficultés continues pour la société.

## II. RESULTATS FINANCIERS

K€	2022	2023
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	60.838	69.884
AUTRES REVENUS	26.629	29.300
TOTAL VENTES ET PRESTATIONS	123.920	139.041
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	-146.630	-165.524
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-22.711	-26.483
RESULTAT FINANCIER	8.136	8.513
RESULTAT AVANT IMPOTS	-14.575	-17.970
<b>RESULTAT APRES IMPOTS</b>	-10.887	-13.744
REPORT EXERCICE PRECEDENT	-23.348	0
PRELEVEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES	23.348	0
AFFECTATION AUX RESERVES INDISPONIBLES	16.562	0
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	-10.887	-13.744

Le Conseil d'Administration propose l'affectation suivante à l'approbation de l'Assemblée Générale (en milliers d'euros):

- Résultat à affecter -13.744
- Prélèvement aux réserves indisponibles 5.675
- Intervention d'associés dans la perte -
- Rémunération du capital -
- Résultat à reporter -8.069

### **III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Thales Alenia Space Belgium n'a eu à prendre en compte, après la clôture de l'exercice, aucun événement susceptible d'influencer ses résultats ou sa situation économique.

Les difficultés rencontrées en 2023, relatives aux effets de l'inflation, des retards d'approvisionnement et problèmes d'ordonnancement des activités, auront encore un impact défavorable sur la performance financière de l'entreprise en 2024.

Toutefois, les risques énumérés ne sont pas de nature à remettre en cause, à la date d'arrêt des comptes, la continuité de la société. D'autant que notre actionnaire nous a confirmé par écrit le 8 avril 2024 son soutien inconditionnel et irrévocable en vue de poursuivre notre activité.

### **V. PERSPECTIVES DE L'ANNEE EN COURS**

Les difficultés opérationnelles et la concurrence accrue sur un marché attentiste conduisent à se focaliser sur les points suivants :

- Tenue des délais de livraison de nos produits ;
- Continuation de l'effort de R&D nécessaire au maintien du leadership de Thales Alenia Space Belgium dans le conditionnement et la distribution d'énergie, la propulsion plasmique et les équipements des lanceurs Ariane & Vega ;
- Mise en place des moyens nécessaires à la livraison sur plusieurs années des programmes de grande taille tels que Galileo 2<sup>ème</sup> génération et Space Inspire ;
- Entrée dans le marché du « New Space » ;
- Début de la production automatisée d'assemblage des cellules photovoltaïques pour les satellites sur le site d'Hasselt ;
- Poursuite de la croissance de notre site d'ingénierie à Leuven ;
- Accroissement de notre présence sur le marché Export ;

Le carnet de commandes existant fin 2023 assure un niveau élevé d'activité de la Société pour plusieurs années.

## **VI. SUCCURSALE (ARTICLE 3:6, 5° DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**

La société ne présente pas de succursales établies tant en Belgique qu'à l'étranger.

## **VII. JUSTIFICATION DU PRINCIPE DE CONTINUITE (ARTICLE 3:6, 6° DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**

Malgré la perte reportée à fin 2023, la continuité de l'entreprise est assurée par la lettre de confort donnée par le groupe.

La continuité de l'exploitation, au sens de l'article 3:6, 6° du Code des sociétés et des associations, n'est donc plus mise en cause. Le Conseil d'Administration confirme que les règles d'évaluation ont été appliquées dans la perspective d'une continuité de l'exploitation.

## **VIII. CONFLITS D'INTERETS (ARTICLE 3:6, 7° DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**

La société n'a pas rencontré de situations de conflits d'intérêts avec les membres de sa Direction ou avec ses Administrateurs au cours de l'exercice écoulé.

## **IX. INSTRUMENTS FINANCIERS (ARTICLE 3:6, 8° DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS)**

La société n'utilise pas d'instruments financiers au sens de l'article 3 :6, 8° du Code des sociétés et des associations prévoyant la comptabilité de couverture. La société fait un suivi régulier du risque crédit par le contrôle de son encours de projet et du portefeuille de créances commerciales impayées. Le risque de liquidité est suivi régulièrement et un système de cash-pool est en place avec la maison mère qui a confirmé son soutien financier à la société.

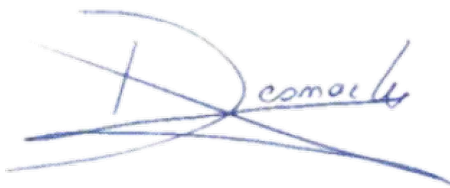
## **X. ELECTIONS STATUTAIRES**

### **Démissions et nominations d'Administrateurs**

Pas d'évolution depuis celles entérinées par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mars 2024.

## **XI. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

L'Assemblée Générale décide d'entériner la décision prise par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 9 mai 2023 de prolonger le mandat de Mme Marie-Laure Moreau pour une durée de 3 ans venant à expiration à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 et approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.



Pierre Desmaele  
*Administrateur délégué*



Roberto Minella  
*Administrateur,  
Président du Conseil d'Administration*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

## **Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Thales Alenia Space Belgium SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Thales Alenia Space Belgium SA (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 22 exercices consécutifs.

### **Rapport sur l'audit des Comptes Annuels**

#### **Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Thales Alenia Space Belgium SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 246.774.775 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 13.744.133.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### **Fondement de notre opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l'International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Observation - Soutien financier**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-Cap 6.14 des comptes annuels qui mentionne l'existence du soutien financier fourni par Thales Alenia Space France jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2024.

#### **Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations

importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### **Responsabilités du Commissaire**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux

informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

### **Autres mentions**

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Liège, le 4 juin 2024

EY Réviseurs d'Entreprises SRL  
Commissaire  
Représentée par



Marie-Laure Moreau \*  
Partner  
\* Agissant au nom d'une SRL

24MLM0186

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

111 - 209

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	543,9	393,3	150,6
Temps partiel	1002	85,8	39,6	46,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	605,9	422,4	183,5
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	809.674	611.730	197.944
Temps partiel	1012	76.689	41.900	34.789
Total	1013	886.363	653.630	232.733
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	51.786.193	41.696.973	10.089.221
Temps partiel	1022	4.928.641	3.138.282	1.790.358
Total	1023	56.714.834	44.835.255	11.879.579
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	842.282	607.557	234.725

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	613,4	422,1	191,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	851.720	631.263	220.457
Frais de personnel	1023	52.826.035	41.983.049	10.842.985
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033		569.821	215.079

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	547	85	608,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	547	85	608,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	394	42	425,1
de niveau primaire	1200	2		2
de niveau secondaire	1201	71	9	78
de niveau supérieur non universitaire	1202	108	9	114,3
de niveau universitaire	1203	213	24	230,8
Femmes	121	153	43	183,3
de niveau primaire	1210	3		3
de niveau secondaire	1211	87	31	109,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	27	7	31,8
de niveau universitaire	1213	36	5	39,4
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	8		8
Employés	134	444	58	486,3
Ouvriers	132	95	27	114,1
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	42,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	83.910	
Frais pour la société	152	3.112.887	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	61	2	62,6
210	61	2	62,6
211			
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	23	7	28
310	22	7	27
311	1		1
312			
313			
340	9	6	13,1
341			
342			
343	14	1	14,9
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	338	5811	153
5802	13.399	5812	6.186
5803	1.075.813	5813	436.709
58031	1.111.907	58131	453.048
58032	45.837	58132	20.749
58033	81.930	58133	37.087
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	